Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité

Saint Ambroise de Milan

Maurice Testard

Citer ce document / Cite this document :

Testard Maurice. Saint Ambroise de Milan. In: Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité, n°51, décembre 1992. pp. 367-394.

doi : 10.3406/bude.1992.1773

http://www.persee.fr/doc/bude_1247-6862_1992_num_51_4_1773

Document généré le 15/10/2015

Saint Ambroise de Milan

Saint Ambroise [1] vécut dans la seconde moitié du IVe siècle après Jésus-Christ ; né vers 340, il mourut le 4 avril 397. Il est le premier des quatre grands Docteurs de l'Église antique de langue latine, avant les saints Jérôme, Augustin et Grégoire le Grand. Saint Hilaire fut déclaré Docteur par Pie IX, au siècle dernier. Ambroise représente une figure de proue de l'Église de l'Antiquité et il importe, pour apprécier l'homme et l'œuvre, de bien prendre la mesure de la situation exceptionnelle qu'il occupa dans l'espace et le temps, à la fois par rapport au monde chrétien et par rapport au monde païen.

Il sera évêque de Milan de 374 à 397, au centre de l'empire d'Occident, dans une ville devenue capitale de l'empire depuis 300 environ, sous Dioclétien et Maximien, le premier résidant en Orient, à Nicomédie, et le second ayant deux résidences en Occident, l'une aux armées, face aux barbares, à Trêves, l'autre dans sa capitale, Milan. Milan resta la capitale impériale jusqu'à l'arrivée d'Attila qui la mit à sac en 452. Saint Ambroise vécut à la suite du règne de l'empereur Constantin qui, en 313, avait mis fin aux persécutions contre les chrétiens, par un édit appelé édit de Milan. Ambroise mourut deux ans après Théodose I, le dernier empereur qui ait rassemblé tout l'empire d'Orient et d'Occident sous son autorité. Théodose, en 380, avait déclaré le christianisme religion de l'État. Entre Constantin et Théodose I,

1. Cet article reprend le texte d'une conférence donnée à Namur, dans le cadre de la Faculté de Droit, le 2 mai 1992. On a conservé le ton oral de cette causerie. On a cru devoir ne pas charger le texte d'une annotation érudite qui aurait été considérable. J'indique ici les principales sources antiques : essentiellement les œuvres de saint Ambroise, mais aussi la *Vie d'Ambroise* par Paulin de Milan, qui fut son secrétaire, avant de devenir diacre, et à qui saint Augustin demanda d'écrire cet ouvrage ; puis les *Histoires ecclésiastiques*, dans l'ordre alphabétique, de Rufin d'Aquilée, en latin, jusqu'à la mort de Théodose, en 395 ; puis, en grec, de Socrate, jusqu'en 439 ; dépendant de celui-ci, Sozomène, jusqu'en 425 (la suite, jusqu'en 439, n'a pas été conservée) ; enfin Théodoret de Cyr, jusqu'en 428. Parmi les ouvrages modernes, je citerai P. de LABRIOLLE, *Saint Ambroise*, Paris, Bloud, 1908 ; puis l'ouvrage capital, devenu classique, de J.-R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'Empire Romain. Contribution à l'histoire des rapports de l'Église et de l'État à la fin du IVe siècle*, Paris, de Boccard, 1933 ; mais aussi F. H. DUDDEN, *The life and times of St Ambrose*, Oxford, Clarendon Press, 2 vol., 1935 ; plus récemment A. PAREDI, *S. Ambrogio e la sua età*, 2e éd., Milano, Ulrico Hoepli, 1960.

Persée BY: creative commons

saint Ambroise connut des empereurs chrétiens, catholiques ou ariens, un empereur païen Julien l'Apostat, trois usurpateurs : Maxence, Maxime, Eugène. Saint Ambroise vint au monde, une quinzaine d'années après le 1 er Concile œcuménique, celui de Nicée, en 325, qui définit contre Arius la foi en la divinité de Jésus. Il connut le second concile œcuménique, celui de Constantinople I, en 381, qui, sur le mystère fondamental de la Sainte Trinité, confirma et paracheva l'œuvre de Nicée. Ce concile nous a laissé le *credo* des messes dominicales jusqu'aujourd'hui.

Dans le domaine de la littérature, saint Ambroise fut le contemporain d'Ammien Marcellin, une très belle figure d'officier romain païen, remarquable par sa droiture et sa sagesse, qui continua l'œuvre de Tacite et, en trente et un livres de *Res gestae*, *Histoire*, de 36 à 378, de Nerva à Valens, rapportait les opérations militaires et les intrigues de cour. Saint Ambroise fut beaucoup plus proche d'un autre païen, Quintus Aurelius Symmachus, un grand personnage qui fut proconsul d'Afrique, Préfet de la Ville, puis consul. Il a laissé dix livres de *Lettres*. Cet homme est très représentatif des derniers grands romains de l'aristocratie. Il était le chef du parti des païens et à ce titre se trouva en conflit avec saint Ambroise. Les deux hommes étaient apparentés. Nous y reviendrons. En ce qui concerne la littérature chrétienne, saint Ambroise appartient à ce qu'on a appelé « l'âge d'or » de cette littérature : en Occident, il est contemporain d'Hilaire, Jérôme et Augustin, et contemporain, dans le monde grec, d'Athanase d'Alexandrie, de Cyrille de Jérusalem, des Cappadociens, Basile et les Grégoire de Nazianze et de Nysse, de Jean Chrysostome et de Cyrille d'Alexandrie. Dernière observation pour aborder l'étude de saint Ambroise. Dans la basilique Saint-Ambroise de Milan, édifiée par lui sur l'emplacement d'un temple païen, dans la chapelle Saint-Victor, se trouve une coupole, ornée d'une mosaïque qui représente saint Ambroise. Le cardinal Ratti, Préfet de la Bibliothèque Vaticane — futur Pape Pie XI — pensait que cette mosaïque ancienne pouvait avoir conservé la ressemblance physique de l'évêque de Milan. Les savants d'aujourd'hui sont plutôt réservés sur cette hypothèse. Il faut rappeler ici que, dans l'art antique, les Romains se sont illustrés, précisément, par l'art du portrait réaliste, c'est-à-dire ressemblant.

L'exposé se déroulera en deux temps. Nous étudierons d'abord la formation de saint Ambroise et quelques œuvres particulièrement représentatives de sa pensée. Puis nous évoquerons les interventions majeures de l'évêque de Milan dans la vie publique de l'Empire Romain.

* * *

Aurelius Ambrosius est un grand de Rome. Il appartient probablement à la *gens Aurelia*, mais devait avoir aussi une ascendance grecque, à en juger par divers noms de ses proches, et d'abord le sien, Ambrosius. Son père, qui se nommait également Ambrosius, était comme Préfet du prétoire des Gaules, de 337 ? à 340 ?, l'un des plus grands personnages de l'Empire, n'ayant à cette époque que deux collègues, l'un pour l'Italie et l'autre pour l'Orient. La carrière de son père explique la naissance de ce Romain à Trêves, l'une des grandes capitales de l'Empire, mais capitale proche des frontières où Rome vivait en armes, face aux barbares. La date de sa naissance, qui est discutée, se situe entre 333 et 341.

Le père d'Ambroise mourut prématurément et sa mère revint à Rome avec ses trois enfants : Vranius Satyrus qui deviendra un haut fonctionnaire et dont l'évêque de Milan, en 378, prononcera l'éloge funèbre ; Marcellina qui prendra le voile des vierges en présence du pape Libère et à laquelle l'évêque de Milan dédiera ses trois livres sur *Les Vierges* ; le jeune Ambroise. Le retour de la famille à Rome avait pour but de renouer étroitement avec les parentés et relations qui favoriseraient l'établissement des enfants, de trouver aussi à Rome plus de ressources que dans une capitale militaire, pour une éducation qui devait préparer les jeunes gens à une brillante carrière.

De fait, le jeune Ambroise reçut une excellente formation traditionnelle qui partait, avec le cycle de la grammaire, de l'étude des grands auteurs, les prosateurs — comme Cicéron à qui il recourra, notamment pour la composition de son propre traité sur *Les devoirs* — puis les poètes et en tout premier lieu Virgile, mais qui comportait ensuite, avec le cycle de la rhétorique, l'apprentissage de la parole publique, en un monde où l'éloquence restait la condition indispensable à toute réussite. Promis à une carrière administrative, Ambroise dut aussi acquérir des connaissances de droit, et sa formation demeurait, par là encore, fidèle à Cicéron qui préconise pour l'orateur une large culture et en particulier une compétence juridique.

Ambroise fit toutes ces études en compagnie de jeunes patriciens de Rome, ses pairs, qu'il apprit à bien connaître et avec qui il conservera une grande aisance dans les relations ; celle-ci lui permettra plus tard, à la fois de leur manifester une sympathie intelligente dans les malheurs et de leur parler avec courage le

langage de la franchise dans leurs erreurs. Il paraît important de noter que le jeune Ambroise évolua ainsi dans un milieu où se cotoyaient, éventuellement dans la même famille, païens et chrétiens, sans que cela altérât la courtoisie des relations, ou même la sincérité des affections.

Saint Ambroise fit donc d'excellentes études, dans les meilleures conditions, et il sut en tirer parti tout au long de sa vie. Il convient d'ajouter, pour lui épargner une comparaison trop souvent faite à son désavantage et de façon partiellement injuste, qu'on ne saurait mettre en parallèle la formation qu'il reçut et celle de saint Augustin : le premier fut un très bon étudiant et le second un excellent professeur. Ce qui fut la spécialité du second, poursuivie pour elle-même en vue d'une carrière intellectuelle, n'avait été pour le premier qu'un moyen, ordonné aux nécessités de l'action, en vue d'une carrière administrative.

Vers 365, les deux frères, commencèrent leur carrière à la préfecture d'Italie-Illyrie dont le siège était à Sirmium, résidence impériale. Ils furent avocats, d'abord à la préfecture du prétoire, puis au conseil du préfet, en 368, promotion qu'ils durent à l'arrivée du nouveau préfet Sextus Petronius Probus dont Ammien Marcellin a tracé le portrait. Un nouvel avancement, aux conséquences imprévisibles, vers 370, fit d'Ambroise le *consularis*, gouverneur de Ligurie et d'Émilie, ce qui le conduisit à la ville impériale de Milan. A Milan, comme naguère à Sirmium, Ambroise se trouvait placé à un point chaud de la crise arienne. Le siège épiscopal de Milan était occupé par un évêque arien, Auxence, que soutenait l'empereur Valentinien I, de Trêves où il résidait pour des raisons militaires, depuis 367. L'empereur était catholique, mais défendait les situations acquises, par principe de gouvernement ; il était aussi tolérant, puisque sa femme, l'impératrice Justine, était arienne.

L'équilibre précaire de cette situation de fait fut rompu par la mort d'Auxence en 373. Les catholiques et les ariens, très conscients de l'enjeu que représentait le siège épiscopal de Milan, pour des raisons d'ordre religieux, puisque Milan était une métropole, mais aussi pour des raisons politiques, du fait des attaches de l'empereur avec la cité, s'affrontèrent bientôt dans la ville. Le conflit dut être d'autant plus âpre qu'à ce moment l'arianisme faiblissait en Occident : il s'agissait donc pour les catholiques de confirmer à Milan la victoire de l'orthodoxie, et pour les ariens de ne perdre à aucun prix un siège épiscopal de première importance. L'élection du nouvel évêque revenait aux évêques de la province dont on savait qu'ils n'étaient pas unanimes. Lorsqu'ils se réunirent pour l'élection, probablement en

octobre 373, dans la basilique métropolitaine, la foule y pénétra et tentait d'exercer des pressions sur les électeurs. Situation intolérable devant laquelle le gouverneur ne pouvait rester inactif. Mais Ambroise, dont on ne pourra jamais dire qu'il manquait de courage, plutôt que d'envoyer des émissaires ou la police ou des troupes, se rend en personne dans la basilique et tout seul — à l'antique et sur les thèmes traditionnels : *secundum leges et publicam disciplinam, pro quiete et tranquillitate*, suivant les lois et l'ordre public, pour le calme et la tranquillité — manie tous les prestiges de l'éloquence devant cette foule déchaînée — en état d'hystérie électorale — et l'apaise. Ramenée à la raison et aux raisons de la foi, la foule conquise, consciente de son unanimité inespérée, peut-être à la suite de l'acclamation d'un enfant, qu'elle reprit, réclama : « Ambroise évêque ! » [2].

On a parfois voulu voir dans l'élévation de saint Ambroise au siège de Milan l'exemple d'une élection épiscopale dite démocratique. C'est une erreur totale et un anachronisme. Une erreur parce que le gouverneur de Ligurie et d'Émilie n'était pas candidat, parce qu'il ne fit pas campagne, qu'il ne présenta pas de programme, qu'il ne se livra ni à des intrigues ni à des promesses, mais que, bien plutôt, il jugula par son talent une réunion électorale et en exorcisa les démons, qu'enfin il récusa le verdict populaire. Un anachronisme parce que si l'on veut absolument comparer l'élévation d'Ambroise à quelque usage attesté de son temps, on établira plutôt un rapprochement entre la promotion du gouverneur par ses administrés privés d'évêque, au siège épiscopal de Milan, et les ovations des soldats sans empereur, qui, sur le front des troupes, portaient leur général à l'empire.

Le gouverneur qui n'avait jamais imaginé cette issue de la crise, ne la souhaitait pas et la jugeait impraticable, se défendit très vigoureusement. Bien que la famille d'Ambroise fût chrétienne — elle comptait une vierge martyre, Sotheris, et la sœur du gouverneur, Marcellina, avait pris le voile depuis plus de vingt ans — Ambroise n'était pas encore baptisé. Le cas n'est pas unique à l'époque, et ne permet pas de mettre en doute, pour autant, ni la foi ni la vie religieuse d'Ambroise, mais le fait permet de mesurer à quel point les acclamations de la foule étaient inattendues pour ce gouverneur qui était resté catéchumène, et de comprendre pourquoi celui-ci crut devoir refuser cette élection avec toute l'énergie dont il était capable, et par tous les moyens. Il employa en effet tous les moyens pour détourner de lui la faveur populaire : magistrat, il fait preuve d'une extrême

2. Voir RUFIN, *Historia ecclesiastica*, II, 11 ; PAULIN DE MILAN, *Vita Ambrosii*, 6.

sévérité, jusqu'à l'application de la torture, contre son habitude ; il se fait passer pour être, en son particulier, un adepte de la philosophie — sans doute celle du néo-platonisme — et prétend bien ne pas y renoncer pour la charge épiscopale ; il fait introduire chez lui des prostituées pour compromettre sa réputation ; il tente de quitter Milan, en pleine nuit, pour fuir à Pavie, mais est retrouvé à la porte de la ville ; il se cache dans la propriété d'un ami, un certain Leontius.

Finalement, les évêques électeurs confirmèrent le verdict populaire, passant outre à tout ce que cette nomination d'un catéchumène par la foule avait d'irrégulier. L'empereur Valentinien I lui-même notifia son approbation. Ambroise, qui ne voulait pas être évêque, dut se rendre compte que l'Église, elle, voulait qu'il le fût, et se soumit. Il fut baptisé, sans doute le 24 novembre 373, par un évêque catholique, et fut sacré le 1er décembre. Devenu évêque de Milan, saint Ambroise se trouva placé devant toutes les difficultés qu'il avait prévues, et à cause desquelles il avait d'abord et énergiquement refusé cette charge. La difficulté majeure tient à lui-même : le nouvel évêque devait perpétuellement improviser, dans une tâche à laquelle il n'avait pas été préparé ; et le domaine dans lequel il se sentait le plus démuni, où il mesurait très précisément toutes les difficultés et les périls de l'improvisation, domaine qui constituait pourtant le devoir primordial de sa tâche épiscopale, était le domaine doctrinal : le premier devoir de l'évêque est en effet l'enseignement de la foi authentique de l'Église. Or les connaissances théologiques du gouverneur étaient celles d'un chrétien non encore baptisé, tout à fait sommaires au regard des exigences de son sacerdoce ; sa formation exégétique était inexistante. Et pourtant le pasteur devait, dans l'immédiat, prêcher son peuple ; bien vite, s'intéresser aux âmes avides de perfection chrétienne et les diriger dans les voies de la vie religieuse consacrée ; aviser enfin à la formation de son clergé, tâche majeure dans laquelle il portait, au IVe siècle comme au XXe, la responsabilité très grave de tout l'avenir, florissant ou désastreux, de son église. Or cette tâche était, de toute évidence, la plus difficile, celle qui requérait la doctrine la plus élaborée et la plus sûre, une connaissance à la fois très étendue et très familière de l'Écriture, interprétée suivant une exégèse correcte ; tout cela devant l'auditoire le plus averti et par conséquent le plus exigeant.

On peut constater en effet, sur la base de recueils composés plus tard, mais qui reprennent des compositions antérieures, que l'évêque s'adressa très tôt à son clergé, aux vierges et aux veuves, à tous ses fidèles. Si l'on en croit la chronologie de J.-R. Palanque, nous tiendrions, dans le début du traité sur *Les devoirs*, I,

1-22, la première prédication conservée de saint Ambroise, qui est adressée précisément aux clercs et daterait de 374. De l'année suivante on ne posséderait plus que les deux sermons sur *La mort de Satyrus*, prononcés en février 375, à l'occasion de la mort de son frère et qui représentent une prédication très particulière. Durant l'année 376, à partir du 21 janvier, l'évêque se serait adressé aux vierges, puis aux veuves, dans des sermons qui furent édités, dès le printemps suivant, sous le titre *Les vierges*, et *Les veuves*. En 377, on trouve encore un sermon sur *La virginité*, qui date du 29 juin, et c'est aussi à partir de cette année, que commencent les sermons sur saint Luc qui ne seront publiés peut-être qu'en 390, sous le titre *Explication de l'évangile de Luc*. Ces œuvres ne représentent certainement qu'une partie de la prédication du nouvel évêque, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il n'ait pas tout publié, ou d'épiloguer longuement sur les raisons pour lesquelles il n'a pas publié des œuvres qu'il jugeait peut-être insuffisantes. Ce que nous possédons atteste du moins que saint Ambroise s'efforça de s'adresser assez rapidement aux divers milieux auxquels sa charge lui faisait un devoir de parler. Il ne le fit pas sans appréhension ni précautions oratoires. On en trouve la trace dans ces œuvres et tout particulièrement dans *Les devoirs*. Il commence son ouvrage sur un ton très modeste, en s'autorisant de l'exemple de David, maître d'humilité, qui cependant prétendait enseigner ; il explique qu'il ne peut esquiver le devoir d'enseigner, à partir du moment où, contre son gré, la charge du sacerdoce lui a été imposée ; il s'acquittera du moins de sa mission en se proposant la tâche la plus humble, la dernière qu'énonce saint Paul dans l'énumération de *Éphésiens*, 4, 11 ; il reconnaît enfin que si d'autres apprennent avant d'enseigner, il doit, lui, commencer d'enseigner avant d'apprendre, et donc apprendre et enseigner en même temps.

Qu'apprit-il ? Comment l'apprit-il ? Saint Ambroise disposait, nous l'avons dit, d'une bonne formation classique. Si, pour échapper à l'épiscopat, il voulut se faire passer pour philosophe, c'est sans doute que le prétexte offrait quelque vraisemblance et qu'en effet il était au moins teinté de néo-platonisme. Il partit de cet acquis. D'une manière très judicieuse, si l'on considère à la fois sa tournure d'esprit et ses obligations pastorales immédiates, le nouvel évêque ne s'orienta pas vers une étude spéculative de la théologie. Il se tourna plus modestement vers la Bible, comme l'explique le traité sur *Les devoirs* où il demande à Dieu la grâce d'une application attentive aux divines Écritures, afin de pouvoir apprendre en vue d'enseigner. Cette étude de l'Écriture était certainement celle qui lui permettait l'utilisation à court terme de ses connaissances, en particulier pour le ministère de la prédica-

tion, liée aux textes de la liturgie. Il devint donc ce lecteur assidu et silencieux dont saint Augustin a gardé le souvenir [3], et commença d'être, en même temps, le commentateur inlassable des livres sacrés. L'évêque ne s'en tenait pas là. Il connaissait suffisamment sa foi pour savoir que l'Écriture ne pouvait faire l'objet d'interprétations purement personnelles, que l'Écriture appartenait à l'Église et qu'elle devait être lue, et comprise dans l'église, à la lumière de la Tradition, qu'en tant qu'évêque il devait se faire l'organe de cette Tradition par laquelle l'Église, assistée par l'Esprit-Saint, interprète officiellement l'Écriture inspirée, pour tous les hommes de toutes les nations et de tous les temps. Il est possible que ce soit l'intérêt du gouverneur d'hier pour la philosophie néo-platonicienne qui conduisit l'évêque à choisir ses maîtres dans le monde grec. Sa connaissance de la langue grecque lui offrait de larges possibilités d'information, d'abord pour la lecture même des textes ou versions grecques de la Bible, puis auprès de tous les commentateurs. Il ne faut pas s'étonner si un des auteurs qui retint le plus son attention, n'était pas un auteur chrétien, mais le juif Philon d'Alexandrie, pour deux raisons. D'abord parce qu'Ambroise dut vite se rendre compte de tout ce que les écrivains grecs chrétiens devaient à Philon, et en particulier à l'exégèse allégorique dont il avait fait l'apanage de l'école juive d'Alexandrie, et qui était devenu ensuite l'apanage et la fierté de l'école chrétienne d'Alexandrie ; saint Ambroise voulut donc aller directement au maître, à la source d'une exégèse qu'il entendait lui-même pratiquer à son tour. Ensuite, on peut penser, comme nous l'avons déjà dit, qu'Ambroise, dès cette époque, portait à la philosophie néo-platonicienne un intérêt qui, plus tard, se confirmerait en effet. Il ne faut pas non plus négliger la présence auprès de lui, de Simplicien, qui devait lui succéder, mais qui d'abord sans doute le prépara au baptême. Ce prêtre remarquable, semble-t-il, par sa valeur religieuse et sa culture, était versé dans la philosophie néo-platonicienne, comme en témoigne saint Augustin dans ses *Confessions*. Ainsi le nouvel évêque, qui était attiré par l'exégète d'Alexandrie, ne l'était sans doute pas moins par le philosophe qu'était Philon. L'entreprise de l'Alexandrin, qui cherchait à accorder l'Écriture et la sagesse grecque, avec et malgré ses ambiguïtés, ne devait pas déplaire à l'esprit d'Ambroise, plus enclin aux simplifications qu'à la rigueur. Saint Ambroise devait s'intéresser en outre à Origène, bien entendu, mais aussi à saint Athanase, à Didyme, à saint Basile, à saint Grégoire de Nazianze [4].

3. *Confessiones*, VI, 3.
4. *Confessiones*, V, 23-24 ; VI, 3-4.

Nous avons essayé jusqu'ici de voir comment s'accomplit la formation d'Ambroise : quels événements, quelles influences étaient intervenues dans cette formation qu'il dut prolonger au-delà de sa consécration épiscopale, faute d'y avoir été préparé ? Il nous faut maintenant voir l'évêque de Milan à l'œuvre dans son ministère et dans son activité d'écrivain, étroitement liée à ce ministère. Il ne nous sera pas possible d'évoquer dans le détail tous les événements d'une vie épiscopale très occupée, ni non plus de parler de toutes ses œuvres. La liste de ses ouvrages comporte 44 titres authentiques, 4 œuvres douteuses et 17 jugées non authentiques. Nous devons nous contenter de survoler cette abondante matière pour nous arrêter à l'essentiel de cette vie et de ces œuvres.

Par sa tradition familiale et par sa propre expérience de haut magistrat de l'Empire romain, que nous avons évoquées, Ambroise avait été formé au sens de la responsabilité. Il n'avait pas voulu devenir évêque, mais quand il fut convaincu que telle était la volonté de l'Église et de Dieu, et qu'il fut consacré, il s'appliqua à remplir les grands et les petits devoirs de son ministère avec une conscience professionnelle sans défaut. Avec réalisme et le sens de l'essentiel, le nouvel évêque avait voulu assurer la proclamation de la Parole de Dieu dans le cadre de la vie liturgique, en particulier dominicale, avec une attention toute spéciale pour le carême, la Semaine sainte et la fête de Pâques, en raison notamment de la préparation des catéchumènes à la réception du baptême, au cours de la veillée Pascale. Comme nous l'avons dit, c'est la nécessité où s'est trouvé l'évêque de faire face, tout de suite, au devoir de la prédication, qui l'a conduit à donner la priorité, dans sa formation, à l'étude de l'Écriture : il fallait pouvoir commenter les textes de la liturgie. D'où une prédication essentiellement biblique, conduite suivant les méthodes de l'exégèse allégorique de ses maîtres alexandrins.

Nous lisons aujourd'hui des séries de sermons de saint Ambroise qu'il a rassemblés dans des recueils qui portent — ce qui est significatif — des titres bibliques : *Caïn et Abel*, 378 ? ; *Noe*, automne 378 ; *Abraham*, 382-383 ? ; *Jacob*, 386 ; *Joseph*, 388. Nous avons parfois des ensembles rigoureusement datés : *Exameron* (les six jours de la création), pour la semaine sainte 386 ; *Isaac*, pour le temps pascal 386. Nous savons pour certains de ces sermons, qu'ils ont été écoutés par le rhéteur de Milan, le futur saint Augustin qui venait entendre l'évêque pour son éloquence, mais qui fut éclairé par sa doctrine jusqu'à se convertir. Il faut mentionner aussi les traités sur *Les sacrements* et *Les mystères*, qui rapportent, le premier, à partir de notes d'auditeurs, le second, par une édition de l'évêque, les catéchèses aux nouveaux baptisés de

la semaine pascale, en 390 ou 391, deux ouvrages très précieux pour l'histoire de la liturgie. Certains de ces recueils posent des problèmes difficiles aux philologues. Voici pourquoi : l'évêque prononce, à une date X, un sermon qui souvent est pris en sténographie par une ou plusieurs personnes. A une date Y, postérieure, l'évêque rassemble dans un recueil, soit des notes d'auditeurs, après révision par lui, soit son propre texte « revu et corrigé ». Mais dans le même recueil, Ambroise peut réunir des prédications de dates différentes, parce qu'elles traitent du même sujet, ou bien il peut amalgamer des pièces différentes pour étoffer un dossier : le travail « aux ciseaux » des philologues d'hier et le traitement de textes par l'ordinateur aujourd'hui.

Il convient de remarquer aussi que certaines de ces œuvres pastorales ont un double titre : un titre biblique, comme je l'ai fait observer, auquel l'auteur ajoute un titre philosophique. Ainsi *Isaac ou l'âme et du bien que représente la mort*; *Jacob et le bonheur*. Cela signifie que l'évêque, qui commente l'Écriture, très librement du reste, selon l'exégèse allégorique, s'inspire en même temps d'un thème philosophique pour lequel il recourt à un ou plusieurs philosophes de l'antiquité, d'une manière plus fidèle ou plus libre. Dans l'*Exameron* certains passages s'inspirent de très près du traité de *La Nature des dieux* de Cicéron. Dans *Isaac* il suit de près des pages entières des *Ennéades* de Plotin, philosophe néoplatonicien, qu'il modifie, ici ou là, afin que la pensée exprimée soit conforme à la foi chrétienne. Dans le *Jacob*, comme plus tard dans *Les devoirs*, livre II, il part du thème du bonheur, la vie heureuse (évoqué notamment par Cicéron dans l'*Hortensius* et auquel Sénèque avait consacré tout un livre) pour faire valoir que cette vie heureuse à laquelle les anciens aspiraient, se trouve réalisée dans la vie éternelle dont parle Jésus, qui est connaissance de Dieu : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ » [5]. Ces thèmes philosophiques représentaient donc des thèmes classiques de la pensée antique — platonicienne en particulier, ou latine et tout spécialement cicéronienne — que l'évêque reprenait pour les traiter à la lumière de la foi chrétienne.

Il conviendrait ici d'approfondir deux sujets — ce que nous ne ferons pas, mais que je tiens à signaler : l'origine des connaissances philosophiques, en particulier néoplatoniciennes, d'Ambroise; ce qu'elles doivent à un milieu Milanais où l'on s'intéressait au néo-platonisme : l'on pense à Mallius Theodorus, à Simplicien et par eux à Marius Victorinus. Autre question débattue, la manière dont saint Ambroise utilise ses sources phi-

5. JEAN, 17, 3.

losophiques, ce qui engage deux problèmes : celui de son information et celui de sa méthode [6].

D'autres œuvres pastorales de saint Ambroise paraissent moins immédiatement liées à la vie liturgique. Elles procèdent de convictions fondamentales de l'évêque sur ses devoirs prioritaires de pasteur. Son premier devoir était celui de mettre au service de l'Église un clergé de grande qualité. Après sa consécration, la toute première prédication de l'évêque est adressée au clergé pour lui recommander les vertus de la vie intérieure, en 374. Mais il devra attendre une quinzaine d'années avant de lui adresser un grand ouvrage, tant il sentait sa situation difficile : simple catéchumène, il avait été nommé évêque, par ovation des fidèles, alors que bien des clercs s'estimaient plus dignes que lui de la consécration ! Le second devoir prioritaire de l'évêque était de promouvoir la vie religieuse féminine. Il y consacre plusieurs traités qui reprennent des prédications adressées à ces femmes, notamment trois livres sur *Les vierges* et un livre sur *La virginité*. Devant le zèle de l'évêque et ses exigences pour une vie religieuse de qualité, les vocations affluèrent, venant jusque de Plaisance, de Bologne et même de Mauritanie [7].

La consécration à Dieu est aussi ancienne que l'Église, puisqu'elle se fonde sur les paroles mêmes de Jésus. Mais à l'époque où nous sommes, après la fin des persécutions, la vie religieuse a pris le relais du martyre : c'était la voie du don total de soi-même pour suivre le Christ. C'est pourquoi l'auteur du traité sur *Les vierges* illustre chacun des trois livres par l'exemple de femmes martyres : Agnès au livre I, Thècle et une martyre d'Antioche au livre II, Pélagie et Sothéris, une parente de l'auteur, au livre III. Mais le grand modèle célébré par saint Ambroise est la Vierge Marie, ce qui est très révélateur de la signification profonde que reconnaît Ambroise à la vie religieuse. Il s'agit avant tout d'une réalité intérieure, d'une qualité d'union à Dieu, à titre d'épouse du Christ, qui doit entraîner une qualité de prière et de vie. Ambroise insiste en effet sur l'oraison et la délicatesse de la chasteté. Il est probable que saint Ambroise sur cette question doive beaucoup à l'expérience spirituelle de sa sœur Marcelline, religieuse depuis vingt-trois ans, à qui il était très affectueusement lié et à qui il dédie ses livres sur *Les Vierges*, en 376. Tout est dit, dès la fin du livre premier, avec cette histoire d'une jeune fille noble qui refuse le mari que ses parents lui

6. Pierre COURCELLE a été, sur ces sujets l'initiateur d'un grand nombre de travaux, à partir de son livre, *Recherches sur les Confessions de saint Augustin*, Paris, de Boccard, 1950.

7. Algérie et Maroc d'aujourd'hui.

proposent pour la faire renoncer à sa vocation. La traduction est celle d'un grand prédicateur du siècle de Louis XIV, Bourdaloue [8] : « Que faites-vous, disait cette généreuse fille à toute une parenté qui la pressait, et pourquoi perdre vos soins à me chercher un parti dans le monde? Je suis déjà pourvue. Vous m'offrez un époux, et j'en ai choisi un autre. Donnez-m'en un aussi riche, aussi puissant et aussi grand que le mien, alors je verrai quelle réponse j'aurai à vous faire. Mais vous ne me représentez rien de semblable : car, celui dont vous me parlez est un homme, et celui dont j'ai fait choix est un Dieu. Vouloir me l'enlever ou m'enlever à lui, ce n'est pas établir ma fortune, c'est envier mon bonheur »... Il apparaît tout à fait significatif que, dans ses ouvrages sur la virginité consacrée, saint Ambroise accorde une place de choix, parfois considérable, au *Cantique des Cantiques* pour inspirer sa méditation : le grand poème célèbre, à l'aide des images et du langage de l'amour humain, les amours de Dieu pour le Peuple élu, l'Église et les âmes consacrées. Il faudrait ajouter que ces traités sur la consécration féminine ont une grande portée. Ils impliquent toute une doctrine sur la femme, capable d'assumer sa vie, en dehors du mariage, et de s'épanouir dans sa féminité par une union à Jésus qui doit son intimité à la délicatesse de son cœur. Cette conception tranchait sur la conception de la femme antique, vouée exclusivement à la procréation — qui est déjà une très grande valeur — et tranche bien davantage encore sur certaines conceptions modernes de la libération de la femme. A une époque où la vie religieuse féminine s'oriente vers le monachisme, saint Ambroise a le mérite d'insister sur ce qui reste toujours l'essentiel : la consécration du cœur. La vie commune, la pauvreté et l'obéissance interviendront comme autant de moyens en vue de cette fin.

C'est seulement en 388 ou 389 que l'évêque s'adresse à son clergé, dans son traité sur *Les devoirs*. Il avait longuement attendu et il commence avec précaution, par une profession d'humilité, destinée à désarmer les prétentions de ceux qui se voyaient, mieux que lui, à sa place d'évêque de Milan. On peut reprocher beaucoup de choses à la composition de cet ouvrage. Je l'ai dit ailleurs. Je voudrais faire valoir ici l'essentiel du dessein de l'auteur. Comme dans les autres œuvres pastorales, saint Ambroise veut s'inspirer de l'Écriture et fournir un grand nombre d'exemples bibliques à la méditation de son clergé. Mais l'auteur était à la recherche d'un modèle qui lui fournirait un

8. BOURDALOUE, *Oeuvres complètes*, nouvelle édition, tome III, Paris, Beauchesne, 1905, p. 13. Sur le devoir des pères, par rapport à la vocation de leurs enfants.

plan, d'un modèle aussi qui fît autorité et lui servirait de caution vis-à-vis de ses opposants. L'ancien gouverneur de Ligurie et d'Émilie, qui avait l'expérience du commandement des hommes, se souvint que Cicéron avait écrit un ouvrage en trois livres, intitulé *Les devoirs*, destiné à son fils, Marcus, et, au-delà, à tous les jeunes gens qui aspiraient à exercer des responsabilités dans les fonctions publiques de la Rome antique. L'ancien consul leur recommandait de mettre en pratique les grandes vertus humaines que sont la sagesse, ou l'attachement à la vérité, la justice, la grandeur d'âme et la tempérance ou l'équilibre du jugement. Saint Ambroise pensa peut-être que c'était justement les vertus humaines qui manquaient le plus à ses opposants. Il pensa certainement, en connaisseur des hommes, que les vertus humaines sont le fondement indispensable des vertus du clergé, et il estima qu'il était donc tout à fait normal — et qu'en cela il serait inattaquable — de recommander à ses clercs, qui exerçaient des responsabilités dans l'Église, les mêmes vertus que Cicéron exigeait des prétendants aux responsabilités dans l'État. C'est ainsi que saint Ambroise reprit le titre et le plan de l'ouvrage de Cicéron, *Les devoirs*, et le suivit, parfois de très près ; mais l'évêque veille, attentivement, à rectifier la pensée de son modèle, dès que cette pensée du grand écrivain païen lui paraît inacceptable ou insuffisante au regard de la foi chrétienne. D'autre part, sur le fondement cicéronien d'une éducation humaine saine, les développements de saint Ambroise à partir de l'Écriture, lui permettaient de proposer à ses clercs les vertus théologales, foi, espérance et charité, qui leur ouvraient cette fois, les voies de la sainteté. Comme Cicéron prétendait former les jeunes gens auxquels il s'adressait, au *mos maiorum* traditionnel des Romains, la coutume des ancêtres, en leur citant un grand nombre d'*exempla*, les exemples célèbres, saint Ambroise lui aussi évoque un très grand nombre d'*exempla*, mais ceux-ci sont tirés exclusivement, sauf dans le troisième livre, de la Bible. En outre, ces *exempla* des grands personnages de la Bible sont attribués aux *Patres* et aux *maiores*, ce qui signifie que ses clercs devaient considérer les auteurs de ces exemples, Abraham, Isaac, Moïse, comme leurs ancêtres spirituels dans la foi ; ils devaient donc leur accorder une vénération et une fidélité analogues à celles dont la tradition romaine entourait les *Patres* et les *maiores* de son histoire, Romulus, Horatius Cocles ou les Caton. L'évêque termine son ouvrage en se souvenant à la fois du traité de l'*amitié* de Cicéron et du *Discours après la Cène* de Jésus pour inviter ses clercs, à partir de ces deux sources, à vivre dans la charité et l'unité demandées par Jésus.

* * *

Je voudrais évoquer devant vous maintenant un autre aspect de l'activité de saint Ambroise que les historiens nomment souvent son activité politique. Je pense pour ma part que cette appellation n'est pas juste et je propose de parler plutôt de son activité pastorale extérieure. Saint Ambroise en effet n'est intervenu dans tous ces événements, à la demande du pouvoir ou contre le pouvoir, que pour des raisons pastorales. Ces activités dont je ne donnerai que quelques exemples, faute de temps, ont valu à l'évêque la critique des modernes ; ils voient dans l'action menée par l'évêque, un abus du pouvoir spirituel, tendant à se soumettre le pouvoir temporel. Vous en jugerez. Mais pour porter un jugement équitable, il faut tenir compte de ceci. Saint Ambroise s'est trouvé devant une situation toute nouvelle depuis la fin, toute proche encore, des persécutions, et pour laquelle il ne disposait d'aucune expérience ni jurisprudence de l'Église : les relations de l'Église et de l'État. Il a dû improviser l'attitude qui lui paraissait la plus convenable lorsque l'État lui demandait le service d'accomplir une mission — on n'oubliait pas qu'il avait été un grand personnage de la vie publique comme gouverneur de Ligurie et d'Émilie — ou lorsqu'il lui apparaissait que son devoir d'évêque lui demandait de s'opposer à l'État. Personne, en tout cas, ne lui a jamais reproché d'avoir manqué de courage.

Le premier conflit avait commencé depuis 378 ou 379. Sous l'instigation de l'Impératrice Justine qui était arienne, ses coréligionnaires, dans un premier temps, avaient occupé une basilique — peut-être la Porcienne — qu'ils réclamaient pour leur culte. En 384, un évêque arien, un second Auxence, après son prédécesseur, était arrivé et, l'année suivante 385, la Cour avait réclamé une basilique pour cet évêque. Ambroise convoqué au Palais impérial, avait refusé. Il estimait qu'en tant qu'évêque de l'Église catholique, responsable avant tout de la foi de l'Église, il ne pouvait donner une de ses basiliques pour qu'on y prêchât unc autre foi, qui ne professait plus la divinité de Jésus. Il s'en était suivi une émeute que le pouvoir dut demander à Ambroise lui-même d'apaiser. En 386, le 23 janvier, une loi est édictée accordant la liberté de culte aux ariens et prévoyant des peines très sévères, y compris la mort, pour les opposants. Saint Ambroise, visé par cette loi, s'enferme avec son peuple dans la basilique Porcienne que la troupe assiège peu après. L'empereur fait tenir à l'évêque un message double : officiellement, l'évêque

pouvait désigner des hommes pour discuter avec les partisans de l'empereur — ce qui obligeait Ambroise à dénoncer ses amis, qui encouraient la disgrâce et les rigueurs du pouvoir; officieusement, on faisait savoir à l'évêque qu'il pouvait fuir où il voudrait, qu'une voiture l'attendait pour un départ immédiat. Saint Ambroise refusa à la fois de dénoncer ses amis et de prendre la fuite. L'évêque entouré de ses fidèles, demeura assiégé par l'armée impériale dans la basilique. Parmi les fidèles se trouvait, très ardente, sainte Monique, mère de saint Augustin qui nous rapporte l'événement [9]. Comme le siège durait jour et nuit, saint Ambroise, qui était poète, composa des hymnes afin d'occuper cette foule, de la faire prier, de l'instruire aussi et de la garder de la lassitude ou de tous excès possibles. Dans cette situation, Ambroise restait un pasteur responsable, soucieux du bien de son peuple.

L'évêque avait fait mieux encore. Au début du siège, lorsque l'émissaire de l'empereur était intervenu, la foule était inquiète puis, sous l'effet de rumeurs, était devenue surexcitée. C'est alors que saint Ambroise réagit à la fois en homme de l'antiquité et en pasteur chrétien [10]. En homme de l'antiquité, il réagit devant le tumulte par l'éloquence. Il s'adresse tout à coup à toute cette foule sur un ton exalté, enflammé, pour subjuguer l'assemblée : en réalité, mais sans le dire, saint Ambroise s'inspire de Cicéron, très précisément de la *Quatrième Catilinaire*, prononcée quatre siècles plus tôt, devant le Sénat et le Peuple romain. Et lorsque le peuple est apaisé sous la domination de son éloquence, l'orateur redevient prédicateur, il baisse le ton, cite les Écritures et finalement instruit son peuple : il parle de sa mission d'évêque, de ses devoirs d'obéissance ou d'indépendance, selon les cas, à l'égard du pouvoir impérial, et enfin en arrive à l'enjeu de ce conflit, la foi au mystère Trinitaire et à la divinité de Jésus. Saint Ambroise s'était montré un évêque sans peur, capable de s'opposer au pouvoir, pour une question de foi, dans son diocèse, capable de reprendre la maîtrise sur une foule, anxieuse et survoltée, de l'instruire et de la tenir en éveil, jour et nuit, dans la profession de la foi et la prière des hymnes qu'il composait.

Saint Ambroise hérita, si je puis ainsi m'exprimer, d'un conflit d'un tout autre ordre, qui connut, pendant près de cinquante ans, des rebondissements successifs. Un conflit émouvant parce qu'il engageait de très grandes valeurs pour chacun des deux

9. *Confessions*, IX, 15.

10. Voir Maurice TESTARD, *Observations sur la rhétorique d'une harangue au peuple dans le Sermo contra Auxentium de saint Ambroise*, dans *Revue des études latines*, 63, 1985, p. 193-209.

adversaires en présence. Après la bataille navale d'Actium, en 31, où Octavien l'emporta sur Antoine et Cléopâtre, le futur empereur fit ériger dans la Curie, en 29, la plus célèbre des statues de la Victoire : Pyrrhus l'avait fait élever à Tarente, après sa victoire d'Héraclée. Elle fut transportée à Rome, après la prise de la ville par les Romains. Cette statue représentait une divinité ailée qui s'élançait d'un globe, offrait de la main droite une couronne et portait dans la main gauche un trophée. Elle fut dressée au fond de la salle, probablement sur une colonne, et entourée des trophées ramenés d'Égypte. Son autel fut sans doute placé à part, auprès de l'entrée de la salle [11]. Elle incarnait à la fois toutes les gloires militaires de Rome et toute la majesté du sénat.

L'empereur Constance, fils de Constantin, de confession chrétienne, bien qu'il fût arien, en arrivant à Rome, en 357, fit enlever l'autel, mais Julien le rétablit dès son avènement, en 361. Gratien, le premier empereur chrétien qui renonça vers 379 au titre et aux insignes du *Pontifex Maximus*, titre qu'il supprima de la titulature impériale, fit de nouveau enlever l'autel, en 382. Les païens s'émurent et leur chef, le *Princeps senatus*, Symmaque, apparenté à saint Ambroise, fit le voyage de Rome pour Milan, afin d'intervenir auprès de l'empereur et de lui porter une pétition des sénateurs païens. Mais le pape Damase chargea l'évêque de Milan de présenter à Gratien une pétition en sens inverse des sénateurs chrétiens. Symmaque n'obtint pas d'audience. La démarche de Damase est très intéressante. L'Église et l'État ne coïncident plus pour leur capitale : Rome pour la première, Milan pour la seconde. Damase, en tant que pape, prend l'initiative d'intervenir, mais demande à Ambroise, en tant qu'évêque de Milan et donc de l'empereur, d'effectuer personnellement la démarche.

Symmaque ne se tint pas pour vaincu. Gratien assassiné à Lyon en 383, le trône revint à son frère Valentinien II qui avait douze ans. Les païens jugèrent l'occasion favorable pour une revanche et obtinrent des nominations importantes : Symmaque comme Préfet de la Ville, son ami Prétextat comme Préfet du Prétoire et consul pour 385. Symmaque demanda de nouveau une audience et l'obtint, en 384. Il put lire devant l'empereur un *Rapport* qui réclamait la restauration de l'autel de la Victoire. Je reviendrai sur ce texte. Saint Ambroise, mis au courant de cette démarche, mais sans connaître le contenu de ce rapport, écrivit une lettre au jeune Valentinien II, lui demandant de repousser la

11. Voir J.-P. CALLU, *Date et genèse du premier livre de Prudence Contre Symmaque*, dans *Revue des études latines*, 59, 1981, p. 238.

requête de Symmaque, faute de quoi, l'évêque ne pourra plus l'accueillir à l'Église. Puis, après avoir obtenu communication du rapport, il écrivit une seconde lettre, un texte très étudié qui réfutait successivement tous les arguments de Symmaque. Les deux lettres [12] de l'évêque furent lues au Consistoire de l'empereur, comme l'avait été le *Rapport* de Symmaque. Valentinien II, contre l'avis de tous ses conseillers, païens et chrétiens, refusa de replacer l'autel de la Victoire. Saint Ambroise l'emportait. Une nouvelle démarche fut tentée par les païens auprès de Théodose en 389, en vain ; puis auprès de Valentinien II en 392, en vain aussi. Après la mort de saint Ambroise, la statue de la Victoire fut peut-être replacée dans la Curie, d'après un double témoignage de Claudien [13], sous le règne d'Arcadius, en 400.

On ne peut que comprendre l'attachement des païens à cette statue et à son autel, et leur volonté de les maintenir dans la salle des séances du Sénat, la Curie. Chargée elle-même d'une histoire glorieuse, cette œuvre d'art, dans le cadre de la Curie, devenait le symbole de toute l'histoire de Rome et de toutes les valeurs prestigieuses dont la Ville avait vécu et qu'elle avait illustrées : l'expansion conquérante et civilisatrice de Rome depuis des siècles, qu'elle devait à ses victoires militaires, à la sagesse de son administration, au savoir-faire de ses ingénieurs et au talent de ses artistes ; une expansion conquérante qui s'expliquait, fondamentalement, comme l'accomplissement d'une mission qu'avait célébrée Virgile dans l'*Énéide* [14], une mission qui liait Rome à ses dieux depuis un long passé et qui exigeait fidélité pour l'avenir, comme l'avait rappelé Horace dans ses *Odes* [15]. Bien des passages du *Rapport* de Symmaque sont émouvants. L'auteur, profondément sincère, prononce un plaidoyer pour la défense de la tradition romaine. L'usage de son vocabulaire est remarquable : il utilise les vieux mots, chargés d'histoire et de résonances affectives, qui feront vibrer chez ses auditeurs, même les chrétiens, les cordes les plus profondes de l'attachement à Rome.

Mais ce sont deux auteurs païens anciens, Dion Cassius et Suétone, qui nous permettent de comprendre aussi le point de vue défendu par saint Ambroise et le confirment historiquement. Ces auteurs nous apprennent que cette statue, censée représenter l'origine du pouvoir impérial, présidait aux séances du sénat et

12. *Epistulae*, 17 (*C. S. E. L.*, 72) et 18 (*C. S. E. L.*, 73).

13. CLAUDIEN, *Laudes Stilichonis*, III, 213-224 ; *De sexto consulatu Honorii*, 597-602.

14. VIRGILE, *Aeneis*, VI, 851-853.

15. HORACE, *Carmina*, III, 6.

que chaque sénateur, avant de prendre sa place pour l'ouverture des débats, devait brûler de l'encens et faire une libation sur son autel [16]. La présence de la statue et de l'autel de la Victoire à la Curie conférait donc aux séances du sénat un caractère cultuel et impliquait même des actes caractérisés d'idolâtrie. On conçoit que, dans de telles conditions, des sénateurs chrétiens se sentissent mal à l'aise et fissent des pétitions. On comprend que l'évêque ait perçu qu'une telle situation était malsaine par toutes les ambiguïtés qu'elle entretenait, tant pour les païens que pour les chrétiens. L'attitude, même passive, des seconds pouvait être interprétée par les premiers comme un acquiescement tacite et comportait en effet le risque de conduire certains chrétiens sur la voie du syncrétisme. A partir de quoi le pape Damase et l'évêque de Milan, mandaté par lui, s'estimèrent en devoir d'intervenir pour dissiper toute équivoque et sauvegarder l'authenticité de la foi des sénateurs chrétiens.

Dans cette affaire de l'autel de la Victoire les païens et les chrétiens se heurtèrent au nom du meilleur d'eux-mêmes, de leurs raisons de vivre les plus sacrées. Ce fut un conflit de devoirs. Le grand poète de l'antiquité chrétienne, Prudence, perçut très bien qu'il y avait là un grand sujet, qui tenait à la fois de la tragédie, tant les cœurs y étaient engagés, et de l'épopée, puisqu'il s'agissait finalement, de Rome et de toute son histoire, de sa mission selon les uns, de sa vocation selon les autres. Il écrivit donc un grand poème épique de 1.789 vers, intitulé *Contre Symmaque* en deux livres dont le premier date, probablement, de 391. Le second fut rédigé entre une grande victoire des armées romaines, aux ordres de Stilicon, contre les barbares, à Pollentia, le dimanche de Pâques, 6 avril 402, et l'effondrement de Rome que fut la prise de la ville par Alaric et ses Visigoths, en 410. L'œuvre témoigne de la conscience chrétienne à l'époque et par là éclaire le conflit de l'autel. Bien loin qu'il s'agît d'une opposition entre les païens fidèles à Rome et des chrétiens hostiles, ou même désintéressés, à l'égard de Rome, en raison de leur foi, les deux partis se réclament de Rome. Les païens sont fidèles au passé de la Rome antique dont ils veulent assurer la pérennité. Les chrétiens revendiquent aussi ce passé qu'ils reconnaissent également comme leur, et dont ils ne renient que l'idolâtrie. Mais ils demandent la conversion de Rome avec toutes les valeurs qu'elle représente, à la foi chrétienne. Et sans préjudice de leur foi en la vie éternelle, ils pensent qu'une Rome chrétienne a aussi désormais tout un avenir temporel devant elle et

16. DION CASSIUS, 51, 22, 1-2; SUÉTONE, *Diuus Augustus*, 35, Cf. SAINT AMBROISE, *Epist.*, 17 (*C. S. E. L.*, 72), 9; 18 (*C. S. E. L.*, 73), 31.

que la mission de la Rome antique doit se poursuivre dans la vocation de la Rome chrétienne [17].

Je ne signalerai à ce sujet que deux faits qui sont hautement significatifs. Saint Ambroise, héritier d'une grande famille de magistrats romains, fondamentalement loyaliste à l'égard de Rome et de ses valeurs, récuse l'argumentation des païens selon laquelle le culte rendu à la déesse de la Victoire explique les victoires militaires de Rome. L'évêque s'insurge contre une telle assertion qu'il estime attentatoire à l'honneur des armées romaines : ses victoires, Rome les doit au courage de ses soldats et non pas à une déesse [18]! Et quelques années plus tard, l'évêque protestera contre la dégradation de l'armée : le manque d'esprit de service et l'indiscipline. Autre fait : l'on voit apparaître à cette époque, dans la législation et dans les œuvres de Prudence en particulier, une distinction entre la finalité cultuelle et la finalité artistique des statues antiques [19]. On refuse la valeur cultuelle, mais on reconnaît et veut sauvegarder le patrimoine romain des œuvres d'art. Ce qui explique que, dans ce conflit, il convient de bien distinguer l'autel et la statue de la Victoire. Les chrétiens sont très déterminés pour l'élimination de l'autel, qui n'a de signification que cultuelle, mais pourront parfois laisser en place la statue. Saint Ambroise, dans ses deux lettres de protestation pourtant si véhémente, ne s'en prend qu'à l'autel. Peut-être reconnaissait-il l'intérêt artistique de la statue ? Il respectait certainement, dans cette statue environnée de trophées, la mémoire des vertus et des gloires des armées romaines et le symbole de la grandeur de l'Empire.

Le désastre de la prise de Rome par Alaric en 410, préparé de longue date par la lâcheté des romains devant les exigences du devoir militaire, entraîna un autre désastre, moral et politique, où sombrèrent toutes les valeurs romaines qui étaient, pour une large part, communes finalement aux païens et aux chrétiens. La ruine de toutes ces valeurs, engagées dans l'affaire de l'autel de la Victoire, mit fin à ce conflit qui n'avait plus d'objet. Le combat mené par l'évêque de Milan avait eu deux objectifs : défendre la foi chrétienne, mais aussi offrir à ces grandes valeurs traditionnelles de Rome, de se perpétuer dans une Rome chrétienne.

17. Tel est aussi le sens de la prière du diacre Laurent, lors de son martyre, d'après Prudence, *Peristephanon*, 2, 413-484, où l'auteur se souvient, de toute évidence, du texte de Virgile, que nous venons de citer (note 14), sur la mission de Rome.

18. *Epist.*, 18 (*C. S. E. L.*, 73), 7 où l'évêque fait parler Rome elle-même. Cf. *Exameron*, V, 52 ; *De Elia et ieiunio*, 46-50.

19. Maurice TESTARD, *Chrétiens latins des premiers siècles. La littérature et la vie*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 87.

Je voudrais évoquer deux autres affaires dont la comparaison me paraît utile. Je rappellerai seulement l'essentiel des faits, sans entrer dans le détail ou dans des discussions érudites, ce qui serait beaucoup trop long, mais en voulant rester très objectif. La première affaire se déroula en Orient, à l'extrémité de l'empire, sur les bords de l'Euphrate, à Callinicum, ville forte à la frontière de la Perse, le 1 er août 388. Des moines, attaqués par des hérétiques Valentiniens, avaient incendié leur sanctuaire en représailles. Mais surtout des chrétiens, à l'instigation de l'évêque, brûlèrent une synagogue juive. Informé par le commandant militaire de la place, l'empereur Théodose ordonna que la synagogue serait reconstruite par l'évêque, à ses frais, que les coupables seraient recherchés et punis. Saint Ambroise apprenant la chose, revient d'Aquilée à Milan, pour parler à l'empereur. N'obtenant pas d'audience il lui adresse une lettre personnelle [20] dans laquelle il demande à Théodose de revenir sur les sanctions qu'il a prises. La lettre est très longue. Il en ressort ceci : l'empereur a pris une décision, sur le rapport du commandant militaire, sans avoir entendu le témoignage de l'évêque. Ambroise semble cependant admettre la responsabilité de l'évêque dans l'incident et ne l'approuve pas. Mais ce qui explique la réaction très vive d'Ambroise, c'est qu'il paraît inacceptable à l'évêque de Milan qu'un évêque catholique soit personnellement obligé de construire une synagogue. Cette obligation faite à l'évêque de Callinicum, lui apparaît comme une obligation d'apostasie, de reniement de son épiscopat, d'abjuration. Il défend donc la fidélité d'un confrère à son épiscopat. Il semble vouloir mettre l'empereur en garde contre une mesure qui va créer une situation inextricable pour lui-même, Théodose, qui va faire de cet évêque, un apostat s'il obéit, un martyr s'il n'obéit pas, et plus probablement un martyr parce que l'évêque, pour protéger son peuple, se déclarera responsable de toute l'affaire. La lettre se poursuit, habilement, en faisant valoir tous les édifices qui ont été incendiés sans que des sanctions interviennent, en particulier des églises brûlées par des juifs. S'ensuit une longue énumération. Ambroise redoute aussi que les poursuites engagées ne dégénèrent en persécution des chrétiens par calomnics ; il faut savoir qu'à l'époque, de l'autre côté de la frontière, en Perse, les chrétiens subissaient une persécution à laquelle les juifs participaient. Il reste que cette lettre témoigne chez Ambroise d'une hostilité regrettable à l'égard des juifs [21]

20. *Epist.*, 40 (*C. S. E. L.*, 74 et *Extra collectionem* 1a).

21. Contrairement à ce que l'on entend dire souvent aujourd'hui, comme s'il s'agissait d'une évidence, cette hostilité des chrétiens de l'antiquité à l'égard des juifs, n'a rien de commun avec l'anti-sémitisme. Ce dernier fait aux juifs un

— même si l'on ne fait pas de faux sens sur les mots *perfidia* et *perfidi* [22]. La lettre se termine sur une phrase qui honore la franchise et le courage de l'évêque et que Théodose aurait dû prendre très au sérieux : Ambroise déclare qu'il a écrit cette lettre pour agir de la manière la plus respectueuse possible à l'égard de l'empereur, préférant être écouté au Palais plutôt que, si la chose s'avérait nécessaire, de se faire écouter à l'Église !

L'empereur Théodose ne donna pas de suite à cette lettre personnelle que lui avait adressé l'évêque. Ce qui fut une erreur. Au mois de décembre, à une date qu'on ne saurait préciser, Théodose vint à l'église épiscopale et saint Ambroise, du haut de la chaire, en commentant le texte de la liturgie, s'adressait indirectement à l'empereur, mais termina en exhortant directement le souverain à la clémence : « Ce n'est plus pour toi, mais à toi que je parle ». Je laisse ici la parole à l'évêque qui raconte l'affaire à sa sœur religieuse [23]. « Dès que je descendis de chaire, l'empereur me dit : « C'est de moi que vous avez parlé ? » Je répondis : « J'ai dit ce que je croyais devoir vous être utile. » — Oui, reprit-il, l'ordre que j'avais donné de faire réparer par l'évêque la synagogue était trop dur, mais je l'ai adouci. Les moines se portent à bien des excès ! » Alors Timasius, maître de la cavalerie et de l'infanterie, se mit à invectiver les moines. Je lui ripostai : « C'est à l'empereur que j'ai affaire, comme je le dois. Car je sais qu'il a la crainte de Dieu. Quant à vous qui parlez si violemment, il me faudra employer avec vous une autre méthode. » Je restai debout quelque temps, puis je dis à l'empereur : « Faites en sorte que j'offre pour vous le saint sacrifice en pleine sécurité. Déchargez mon âme. » L'empereur, assis, fit un signe d'assentissement, mais sans rien promettre formellement. Je restai planté devant lui. Il me dit qu'il corrigerait son rescrit. Je lui demandai immédiatement d'arrêter l'instruction de l'affaire, de

crime de leur race, étranger à toute considération religieuse : Édith Stein, catholique et carmélite, sera exterminée, avec tant d'autres, à cause de son appartenance raciale. L'hostilité des chrétiens de l'antiquité, pour condamnable qu'elle soit, ne fut pas universelle ni systématique, et procède essentiellement de motifs religieux auxquels ont pu se joindre des conflits d'intérêt. Les motifs religieux furent la différence des croyances, la concurrence du prosélytisme juif et de la mission chrétienne, et enfin un élément affectif très important : un ressentiment tenace des chrétiens au souvenir du procès et de la condamnation de Jésus. Le sujet a été traité avec une grande équité et sérénité dans les nombreux travaux de B. BLUMENKRANZ, par exemple dans *Juifs et chrétiens dans le monde occidental*, Paris-La Haye, Mouton, 1960.

22. Qui désignent fondamentalement l'incroyance des juifs à l'égard de Jésus. Voir B. BLUMENKRANZ, *Perfidia*, dans *Archivum latinitatis Medii Aevi* (*Bulletin Du Cange*), tome XXII, Fasc. 2, 1952, p. 157-170.

23. *Epist.*, 41 (*C. S. E. L.*, *Extra coll.*, 1), 27-28. Traduction de P. de LABRIOLLE.

peur qu'elle ne donnât au comte l'occasion de léser les chrétiens. Il me promit que la chose serait faite. — « J'ai votre parole ? » lui demandai-je, et j'insistai : « J'ai votre parole ? » — « Vous l'avez. » Alors je montai à l'autel dont je ne me serais pas approché s'il ne m'avait fait une promesse positive. »

Il paraît incontestable que saint Ambroise a eu tort de s'opposer à toute action judiciaire, même s'il y avait eu de nombreux précédents, et qu'il a trop exigé de Théodose, lors de cette cérémonie religieuse. Tort aussi de tenir des propos aussi durs à l'égard des Juifs. Mais il faut tenir compte — ce que personne n'a fait — de ce qu'il regardait comme un devoir de conscience. Parce qu'il se trouvait être l'évêque de la capitale de l'empire et donc l'évêque de l'empereur, il se crut le devoir de venir en aide à un confrère dans l'épiscopat, qu'il ne connaissait pas, mais qu'une décision de justice obligeait à apostasier en se mettant au service de la foi juive. Il faut aussi mettre à son crédit qu'il a voulu intervenir d'abord dans la discrétion, en demandant une audience, puis en écrivant une lettre personnelle à Théodose. On peut être enfin très sensible, dans cette pénible affaire, à cette vertu très rare qu'il faut bien reconnaître à saint Ambroise : un courage sans limite, au service de sa conscience épiscopale, avec un désintéressement absolu. Il ne pouvait attendre de son attitude que de graves ennuis, et cela pour un évêque obscur, qu'il ne verrait jamais et qui, probablement, ne saurait lui-même jamais ce que l'évêque de Milan avait fait pour lui. A-t-on vu cela très souvent dans l'histoire ?

La seconde affaire commence, elle aussi, dans la partie orientale de l'Empire, en Macédoine, à Thessalonique, au fond du golfe du même nom. Ville importante, à laquelle saint Paul avait adressé deux lettres conservées, capitale de la province, elle était la résidence du gouverneur de Macédoine et les empereurs y séjournaient parfois. Une ville qui aimait les jeux et, à cette fin, disposait d'un cirque. Au printemps 390, une loi avait été promulguée qui punissait de mort les vices contre nature. Or le gouverneur de la ville, Butheric découvrit que l'un des cochers du cirque s'intéressait de trop près à son échanson. Il l'emprisonna donc et refusa de le libérer, comme le réclamait la foule, pour qu'il prît part à une course de chars. Le peuple se révolta, Butheric fut tué par lapidation et son cadavre fut traîné à travers la ville. Mis au courant, à Milan, Théodose furieux fit convoquer et rassembler toute la population dans le cirque, comme pour assister aux jeux. Ceux-ci n'eurent pas lieu, mais la troupe investit le cirque et, pendant trois heures, les soldats massacrèrent hommes, femmes et enfants. Il y aurait eu sept mille tués, à la fin d'août 390.

Depuis l'affaire de Callinicum, saint Ambroise était en disgrâce et vivait à l'écart de la cour, dans une grande discrétion volontaire. Ce qu'il savait aussi observer, par respect du pouvoir, dignité personnelle et désintéressement. Toutefois, mis au courant de la décision de l'empereur, il l'avait supplié de renoncer à son projet. Théodose quitte alors Milan pour Vérone — peut-être pour s'éloigner de saint Ambroise et ne pas avoir l'air d'agir sous la pression de l'évêque — et de Vérone en effet, finit par envoyer un contre ordre, mais il était trop tard ! La nouvelle du massacre arriva à Milan, alors qu'un synode des évêques italiens y était réuni pour recevoir les évêques des Gaules. Ce fut la consternation. Devant le crime de l'empereur, saint Ambroise, évêque de la capitale de l'empire, ne pouvait pas ne pas réagir. Mais que faire ? Théodose devait revenir à Milan dans les deux ou trois jours. L'évêque devait-il demander une audience ? Mais serait-il reçu ? Lors de l'affaire de Callinicum, il n'avait pas été reçu. S'il est reçu, comment Théodose acceptera-t-il les remontrances ? Et si Théodose se présente à l'église, que fera l'évêque ? Recommencera-t-il comme après l'affaire de Callinium, à braver l'empereur et à lui imposer son autorité spirituelle ? Théodose céderait-il une seconde fois ? Toutes ces opérations présentaient les plus grands risques. Théodose, on vient de le dire, à la suite des premières démarches de l'évêque, avait préféré éviter le contact avec Ambroise et s'était retiré à Vérone. Saint Ambroise fit comme l'empereur et quitta Milan avant le retour de celui-ci, mettant en avant une difficulté de santé, du reste tout à fait avérée. Saint Ambroise voulait éviter le choc frontal avec l'empereur, à moins que celui-ci ne le lui imposât, comme après Callinicum. En s'éloignant, saint Ambroise se donnait la possibilité d'une intervention écrite dont il avait déjà usé après Callinicum. Une lettre lui permettait de s'exprimer tout à loisir, à l'abri des réactions immédiates du destinataire. Elle permettait aussi à ce dernier de différer ses réactions, de relire la lettre, de réfléchir.

Saint Ambroise écrivit donc, vers le 10 septembre 390, une lettre [24] qui paraît remarquable, à tous égards. Le ton est amical, affectueux même. Il écrit au nom de sa conscience d'évêque. Il a renoncé, explique-t-il, à une démarche publique, qui s'imposait pourtant, par souci du respect de l'empereur et pour lui demander de réfléchir à loisir. Il en arrive au point essentiel pour la conscience d'Ambroise : Théodose, par ce massacre, s'est mis hors de la communion de l'Église et l'évêque ne peut pas célébrer l'eucharistie en sa présence, tant qu'il ne s'est pas réconcilié avec

24. *Epist.*, 51 (*C. S. E. L.*, *Extra coll.*, 11).

Dieu — notons qu'ici saint Ambroise avertit l'empereur afin qu'il ne s'impose pas à l'Église et ne provoque pas lui-même, comme après Callinicum, le choc frontal —. Il évoque l'exemple des grands repentis comme le roi David et répète qu'il ne pourra pas célébrer en sa présence. Ambroise précise que cette lettre est secrète, que l'empereur seul doit en avoir connaissance. Il livre une confidence : il a fait un cauchemar — il était malade en effet — dans lequel il voyait l'empereur arriver à l'Église alors que, lui, l'évêque, ne pouvait pas célébrer ! Cette lettre notifiait donc à l'empereur son excommunication et la nécessité où il se trouvait de manifester son repentir. L'évêque termine en reconnaissant des circonstances atténuantes à Théodose : il a révoqué son ordre, mais on l'a devancé ! Et enfin il situe les deux hommes, l'évêque et l'empereur, devant Dieu : « Ma tâche est celle des prophètes, la tienne celle des saints ». Il est important de constater que saint Ambroise tint parole : cette lettre resta secrète. Lui-même n'en parle pas dans son *Oraison funèbre*, après la mort de l'empereur. Paulin de Milan, qui raconte la vie de l'évêque, ignore cette lettre. Aucun auteur ancien n'en fait mention. Elle nous est seulement parvenue dans le recueil des œuvres d'Ambroise. Nous avons là un témoignage émouvant de la sincérité et du désintéressement de l'évêque en cette occasion, de son loyalisme envers son souverain.

Que fit l'empereur au reçu de cette lettre ? A dire vrai, nous ne savons pas grand chose. L'empereur, en l'état de nos connaissances, ne répondit pas à l'évêque, ni par une lettre ni par une audience. Nous savons seulement, de façon certaine, que trois mois après, en la fête de Noël, le 25 décembre 390, l'empereur Théodose fut réintégré par l'évêque dans la communion de l'Église. Entre-temps que se passa-t-il ? Nous avons un récit de Théodoret de Cyr [25], dans la première moitié du Ve siècle, dramatique à souhait, qui évoque l'empereur arrivant à l'Église, sans avoir manifesté aucun repentir, et à qui l'évêque, sur le seuil de la basilique, refuse de le laisser entrer. Théodose se serait retiré, en pleurs. Après une nouvelle démarche, par personne interposée, qui aurait échoué devant un évêque hautain et intransigeant, l'empereur en personne se serait présenté à l'Église, en implorant son pardon, prosterné sur les dalles, et l'évêque l'aurait accueilli. Ce récit très littéraire, a connu un grand succès dans le passé et a fourni un sujet très tentant pour les peintres. La critique moderne a décelé dans ces pages toute une série d'erreurs manifestes. Théodoret, semble-t-il, aura imaginé cette scène, y mêlant des données relatives à d'autres événe-

25. THÉODORET DE CYR, *Histoire ecclésiastique*, V, 17.

ments, en gardant tout particulièrement le souvenir de l'épisode de Callinicum, avec le souci d'illustrer, d'une manière plus spectaculaire encore, la résistance opposée par l'évêque à l'empereur.

Je crois en revanche qu'un passage de la *Vie* [26] d'Ambroise par Paulin de Milan mérite notre attention : « L'empereur, nous dit cette *Vie*, soutenait que David avait commis à la fois l'adultère et l'homicide. Mais il lui fut aussitôt répondu : Toi qui a suivi David dans son égarement, suis-le dans son redressement ». Saint Ambroise parle souvent en effet du repentir de David, il le faisait notamment dans sa lettre confidentielle que Théodose connaissait et que Paulin ignore. Cette réponse est donc tout à fait vraisemblable. Ce souvenir de Paulin donne à penser qu'entre la lettre d'Ambroise, en septembre, et la réconciliation de l'empereur, à Noël, il y aurait eu un échange entre Théodose et Ambroise, mais sous quelle forme? Entrevue ou lettre me paraissent peu probables. Je croirais plus volontiers, avec d'autres, que l'empereur, souhaitant obtenir de la part de l'évêque une solution accommodante, une réconciliation plus facile, lui aurait envoyé un porte-parole. Celui-ci aurait fait valoir que l'exemple de David, allégué dans la lettre secrète, pour exiger la même attitude de Théodose, représentait une exigence excessive puisque David avait deux fautes sur la conscience : adultère et meurtre. La réponse de l'évêque serait restée ferme : l'empereur doit se repentir, se soumettre à la reconnaissance et à la pénitence de sa faute, comme David. Si les choses ne s'arrangèrent qu'à Noël 390, cela signifie sans doute qu'à la suite de cet échange — par personne interposée éventuellement — Théodose avait pris la décision de satisfaire aux exigences de l'évêque qui fixa un délai de pénitence à l'empereur et choisit une très grande fête, Noël, pour le réintégrer solennellement dans l'Église. Deux historiens anciens [27], Rufin d'Aquilée et Sozomène, déclarent que pendant le temps qui lui avait été prescrit, Théodose s'abstint, en signe de deuil, des ornements impériaux. Et c'est, finalement, la sincérité du repentir de l'empereur qui fit que la date de Noël 390 a été considérée comme la date de la conversion de Théodose. Cette sincérité nous est attestée par saint Ambroise dans son *Oraison funèbre* [28] de Théodose, par Rufin et par saint Augustin dans *La Cité de Dieu* [29].

Je suis bien loin d'avoir tout dit de saint Ambroise, évêque de Milan, au IVe siècle. Je n'ai pas évoqué les missions diploma-

26. *Vita Ambrosi*, 24.

27. RUFIN, *Historia ecclesiastica*, XI, 18; SOZOMÈNE, *Histoire ecclésiastique*, VII, 25.

28. *De obitu Theodosii*, 27-28; 34.

29. *De ciuitate Dei*, V, 26.

tiques pour lesquelles le pouvoir impérial était heureux d'utiliser les talents de cet ancien haut magistrat que l'on savait loyal et sage. Il aurait fallu évoquer aussi l'orateur dans l'éloquence d'apparat des *Oraisons funèbres*, de son frère, lui aussi haut magistrat, le consulaire Satyrus et de deux empereurs, Valentinien II et Théodose I. Il aurait été bien intéressant de montrer comment les problèmes sociaux qui avaient relevé de la responsabilité du gouverneur de Ligurie et d'Émilie, demeuraient dans les préoccupations de l'évêque, du point de vue de sa responsabilité épiscopale : la détresse des réfugiés victimes des invasions, ou des captifs des barbares, pour le rachat desquels il fait fondre et vendre les vases sacrés, la spéculation sur les prix du blé, l'insécurité des immigrés, les abus des riches, en particulier la pratique du prêt à intérêt et des taux usuraires.

* * *

Il nous faut conclure, et ce n'est pas facile parce que l'activité considérable et très diverse de saint Ambroise, procède d'une personnalité très riche qu'on ne saurait cerner en quelques formules banales. Ce grand de Rome possédait toutes les vertus de sa race. Il était homme d'action, pensait en vue de l'action et conduisait l'action à partir d'idées claires, avec un courage sans défaut. Point du tout doctrinaire — nous dirions aujourd'hui idéologue — mais réaliste, il s'interrogeait sur ce qu'il devait faire, en tenant compte des contingences immédiates, de temps, de lieu et de personnes — ce qu'il devait sans doute à Cicéron — puis appliquait la décision prise sans être jamais effleuré par la peur de rien ni de personne, fût-ce d'un empereur ! Mais cet homme était aussi un artiste. Il aimait l'action oratoire avec ses rythmes, ses jeux de sonorités, ses confidences et ses explosions. Il composa des poésies, toujours en usage aujourd'hui dans la liturgie : on y observe, ici encore, le sens du rythme et des sons, mais aussi un discernement et un usage très sûrs du vocabulaire, le goût de l'image, avec la fermeté du trait dans le dessin, la magie de la lumière et des couleurs. Cet homme d'action était encore un mystique. Ce qui explique son amour de l'Écriture et l'usage qu'il en fit. L'Écriture était pour lui Parole de Dieu, et à ce titre, parole messagère du mystère de Dieu, une parole chargée de toutes les richesses de ce mystère, que le prédicateur devait expliciter : rien ne devait être négligé pour scruter chaque parole, la confronter à d'autres paroles, élucider ses obscurités, décrypter les sens cachés. Mais en même temps Ambroise croyait à la grâce de cette Parole qui livrait sa lumière, son enseigne-

ment, sa douceur, son parfum, sa saveur aux sens intérieurs, homologues des cinq sens du corps, que sont les sens de l'âme [30]. Il était donc assidu à la lecture personnelle, solitaire, en silence — ce qui était rare dans le monde antique — de l'Écriture. Mais aussi sa prédication consiste-t-elle souvent à enchaîner des textes de l'Écriture. On a pu dire qu'il s'agissait d'un enseignement ésotérique, réservé à une élite, seule capable de suivre le prédicateur à travers les méandres de sa pensée, tout au long d'un fil caché de composition. Je ne le crois pas. La composition ambrosienne semble à la fois plus simple et plus complexe. Le prédicateur, certes, traite d'un sujet, mais son développement reste très libre et accueille bien souvent des digressions ou sujets adventices qui interviennent sans apparaître comme nécessaires par rapport au contexte. On constate surtout que l'orateur sacré, sur la trame de son sujet, brode indéfiniment ce que j'appellerais des variations scripturaires, avec une sorte d'exubérance baroque. Et c'est ainsi, je crois, que l'évêque, bien loin de s'adresser à un auditoire d'initiés, veut atteindre tous ceux qui l'écoutent et en particulier les plus humbles. Saint Ambroise croit en effet que l'Écriture est bienfaisante pour l'âme et pas seulement pour l'intelligence, chargée qu'elle est de richesses qui ne sont pas que des concepts. Il parle comme on feuillette un très beau livre d'images, toutes suggestives. Il parle comme s'il se promenait dans un très grand jardin, à la flore merveilleuse, dont il ferait admirer toutes les beautés qui s'adressent, nous l'avons dit, à tous les sens de l'âme. On mesure en le lisant les affinités de la poésie et de la mystique... L'évêque est convaincu qu'une telle prédication, qui plonge les fidèles dans une Écriture qui les imprègne, leur fait le plus grand bien. Saint Paul ne célèbre-t-il pas la patience et la consolation que donnent les Écritures [31]? Peut-être faudrait-il comparer la prédication de saint Ambroise à cette autre forme de prédication, par l'image, que fut celle des arts figuratifs, mosaïques, peintures, vitraux? Ces artistes mettaient en œuvre toutes les ressources de leur technique, parfois très élaborée, pour raconter la Bible à tous les fidèles et en particulier à ceux qui ne savaient pas lire. On comprend enfin que, pénétré à ce point de la foi aux Écritures pour sa propre sanctification et pour celle de ses ouailles, l'évêque Ambroise ait été un homme de la vie intérieure, qu'il ait encouragé la consécration à Dieu des vierges et des veuves, qu'il ait recommandé à ses clercs d'être des hommes indifférents aux succès mondains, mais attachés au seul nécessaire : Jésus. Saint Ambroise dit l'essentiel

30. G. MADEC, *L'homme intérieur selon saint Ambroise*, dans *Ambroise de Milan, XVIe centenaire de son épiscopat*, Paris, *Études augustiniennes*, 1974, p. 283-308.

31. *Romains*, 15, 4.

dans un passage du traité *Les devoirs* [32], qui nous servira de conclusion : « Pourquoi ne pas consacrer à la lecture [de l'Écriture] ces moments où l'Église te laisse libre ? Pourquoi ne pas revenir voir le Christ ? parler au Christ ? écouter le Christ ? Nous lui parlons quand nous prions, nous l'écoutons quand nous lisons les paroles divines ».

Maurice TESTARD.

32. *De officiis*, I, 88.